

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2023



Fédération des centres sociaux et socioculturels de Paris



Fédération des centres sociaux et socioculturels de Paris



Sommaire

Rapport moral - mot du président p.4

I. Représentation institutionnelle et plaidoyer p.5

- 1.1 Représentation institutionnelle..... p.6
- 1.2 Plaidoyer..... p.7

II. Animation de réseau p.9

- 2.1 Une activité en augmentation..... p.10
- 2.2 Une variété de formats..... p.10
- 2.3 Une variété de thèmes..... p.11

III. Accompagnement et formation p.13

- 3.1 Accompagnement de CSC..... p.14
- 3.2 Appuis ponctuels aux CSC..... p.16
- 3.3 Formation des bénévoles..... p.18
- 3.4 Formation des salarié·e·s..... p.19

IV. Projets transversaux p.20

- 4.1 Le Futur est à Nous !..... p.21
- 4.2 Evaluation de l'utilité sociale..... p.22
- 4.3 Projet "S'approprier son cadre de vie avec les CSC parisiens"..... p.23

V. Mutualisation de dispositifs p.24

- 5.1 Service civique..... p.25
- 5.2 Soutien aux projets seniors..... p.26
- 5.3 Convention de soutien au passage des examens linguistiques..... p.27

VI. Observatoire p.29

- 6.1 État des lieux "projections budgétaires 2024 des CSC parisiens"..... p.30
- 6.2 État des lieux "le numérique dans les CSC parisiens"..... p.30
- 6.3 Groupe de réflexion sur le "rôle éducatif global des CSC parisiens"..... p.31
- 6.4 État des lieux SENACS..... p.31

VII. Fédéralisme p.32

- 7.1 L'animation du fédéralisme parisien..... p.33
- 7.2 Le congrès national : démocratie et justice sociale..... p.34
- 7.3 Notre contribution aux travaux du réseau.... p.36

Annexes p.37



Rapport moral

Un engagement pour plus de justice sociale et pour la pérennité de nos actions

En 2023, la Fédération des centres sociaux et socioculturels parisiens s'est engagée auprès des habitant·e·s des centres confronté.e.s à la réforme des retraites, à la modification du droit des étrangers et aux difficultés récurrentes d'accès aux droits.

En 2023, la Fédération a interpellé nos partenaires sur les contraintes inquiétantes qui pèsent sur nos centres sociaux. La situation sociale des habitant·e·s s'est durcie, plus particulièrement dans nos quartiers : problème d'accès aux droits, inflation sur la nourriture, sur le gaz, sur l'électricité, précarisation et dégradation de la santé mentale. Ce qui rend le métier exercé par nos salarié·e·s plus éprouvant, ce qui réduit le nombre de candidat·e·s lors de nos recrutements. La profession a réagi en organisant une revalorisation des salaires de notre branche. La Fédération a donc porté auprès de nos partenaires financeurs une alerte sur nos budgets 2024.

Mais il faut dire aussi qu'en 2023, nous avons cultivé le plaisir à œuvrer ensemble et nourri notre fédéralisme. Nous avons réalisé un rapport d'activité 2022 vivant et participatif lors de notre dernière assemblée générale qui s'est déroulée chez un nouvel adhérent de notre Fédération, le centre social associatif Tanger, où nous avons élu 2 nouveaux administrateurs·ices dans le collège bénévole de notre fédération parisienne. Et puis nous avons participé au congrès national des centres sociaux et socioculturels à Lille. Avec une délégation parisienne de 95 personnes dont 15 jeunes filles et jeunes gens. Nous en sommes revenus pleins d'enthousiasme pour nous engager collectivement sur la question du politique et de la transition environnementale.

Une consolidation de l'accompagnement du réseau parisien

En 2023, la Fédération a également poursuivi la consolidation de ses actions récurrentes sur l'accompagnement des centres, la mutualisation, les projets transversaux, sa fonction observatoire et la communication.

Nous avons accompagné la mise en place de l'avenant portant sur les rémunérations, à travers des animations de réseau mais également à l'aide de plusieurs appuis individualisés pour près d'un tiers du réseau.

Nous avons appuyé les conseils d'administrations avec un temps de réflexion sur la coopération administrateurs·ices/salarié·e·s au sein des centres parisiens et sur la politique de bénévolat.

Nous avons terminé le travail de prospective populaire et participative, en éditant un kit méthodologique qui a été diffusé au sein du réseau national des centres sociaux et socioculturels. Nous y avons ajouté un recueil de paroles d'habitant·e·s.

Nous avons mis en place un projet mutualisé sur le développement du pouvoir d'agir et le cadre de vie. Cinq centres se sont lancés dans cette aventure.

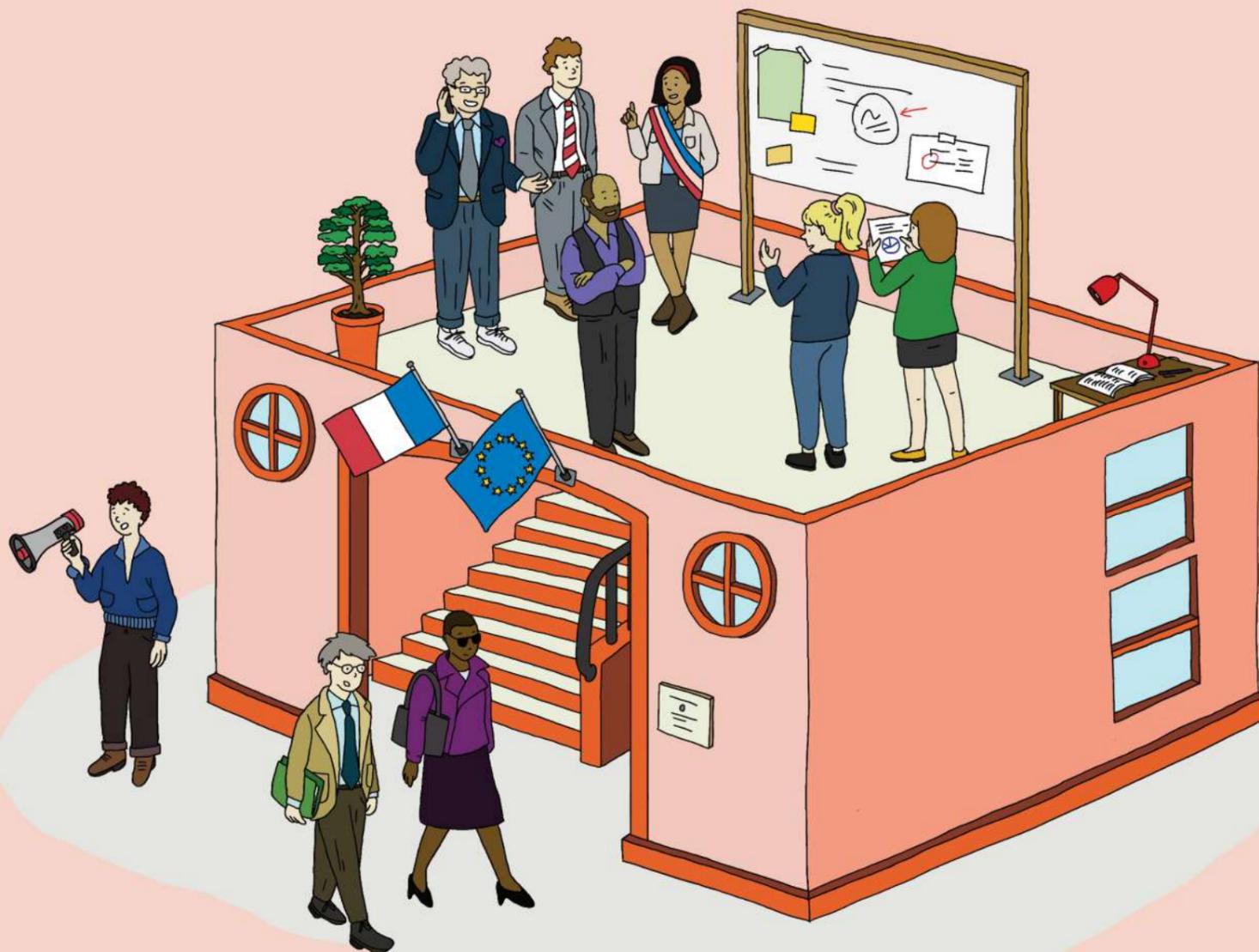
Enfin, notre fonction d'observatoire s'est portée sur l'exercice budgétaire 2024 des centres parisiens. Deux administrateurs ont réalisé une étude sur l'usage du numérique dans nos centres. Enfin, nous avons poursuivi notre travail sur le rôle éducatif global des centres sociaux et socioculturels parisiens.

Pour conclure, ne croyez pas que l'année 2024, telle qu'elle est engagée, sera moins fertile en évènements, en combats, en plaisir de travailler ensemble.

Yanic Gornet

Président de la fédération des centres sociaux et socioculturels de Paris

I. Représentation institutionnelle et plaidoyer



Les 3 priorités de l'année



Dématérialisation et accès aux droits

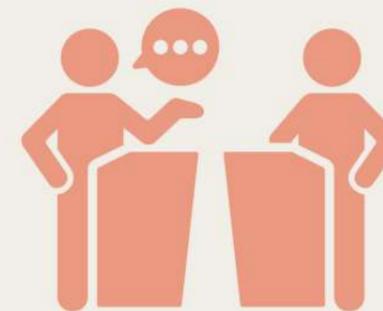


Loi immigration



Budgets des CSC

Diversification des interlocuteurs·ices



12 sénateurs·ices interpellé·e·s

4 adjointes à la Maire de Paris rencontrées
Solidarités, prospective, seniors, politique de la ville

Institutions partenaires

Caf de Paris, DSol, DASCO, DDCT, CNAV

Un large spectre de discussion

11 sujets clefs défendus



Le plaidoyer fédéral recouvre deux finalités distinctes

Représenter et défendre les intérêts des CSC auprès de leurs partenaires institutionnels au niveau parisien

Mener ou participer à des luttes pour plus de justice sociale, en écho aux situations auxquelles les participant·e·s à la vie des centres sociaux sont confronté·e·s

1.1 - Représentation institutionnelle

La fédération a représenté le réseau des centres sociaux et socioculturels de Paris auprès des principaux interlocuteurs institutionnels suivants :

- M. le Directeur général de la CAF, Tahar Belmounès et ses équipes ;
- Mme l'adjointe à la Maire de Paris en charge des solidarités, de l'hébergement d'urgence et de la protection des réfugiés, de la lutte contre les inégalités et contre l'exclusion, Léa Filoche ;
- Mme l'adjointe à la Maire de Paris en charge des seniors et des solidarités entre les générations, Véronique Levieux ;
- Mme l'adjointe à la Maire de Paris en charge de l'innovation, de l'attractivité, de la prospective Paris 2030, de la résilience, Pénélope Komitès ;
- Mme l'adjointe à la Maire, en charge de la politique de la ville, Anne-Claire Boux, et Melody Tonolli ;
- La Direction des Affaires Scolaires de la Ville de Paris ;
- La Direction des affaires sociales de la CNAV Ile-de-France, Mme Elsa Parlange ;
- La Direction de la Démocratie, des Citoyen·ne·s et des Territoires de la ville de Paris.

Les sujets abordés dans le travail de représentation institutionnelle :

- la **fragilité du modèle économique des centres parisiens** : entre facteurs structurels (sous-financement des secteurs famille et linguistique) et conjoncturels (inflation et nécessaires revalorisations salariales) ;
- la crise des **métiers de l'humain** et son impact sur le réseau parisien (difficultés de recrutement, formation initiale...) ;
- les **demandes croissantes en matière d'accès aux droits** et les répercussions organisationnelles, humaines et financières sur nos structures ;
- le **rôle éducatif global** des centres sociaux et socioculturels parisiens
- le rôle des centres sociaux en matière d'**apprentissage du français** et le manque de financements ;
- les centres sociaux et le soutien au passage des certifications linguistiques, bilan de l'action et difficultés de financements ;
- les centres sociaux et socioculturels parisiens et les actions auprès **des seniors**, le financement de la conférence des financeurs ;
- le savoir-faire des centres sociaux et socioculturels en matière de **prospective populaire et participative** ;
- les centres sociaux et la **gestion des crises** : bilan de l'expérience de la crise sanitaire de 2020 ;
- les **centres sociaux et la politique de la ville** (périmètre des territoires politique de la ville, thématiques prioritaires, participation des habitant·e·s) ;
- la **mise en tension du modèle centre social et la perte de sens** : entre action sociale et éducation populaire.

À défaut de rencontre, la préfecture a également été interpellée par écrit.

1.2 - Plaidoyer

1.2.1 - Dématérialisation et accès aux droits

Défense de l'accès aux droits à la retraite pour tou·te·s

La fédération des centres sociaux et socioculturels de Paris agit dans le cadre du collectif retraites Ile-de-France (dont les membres sont Ayem Zamen, le GRDR, Chinois de France, l'UNRPA, les centres sociaux Accueil Goutte d'Or et le Picoulet). Ce collectif a engagé un travail de plaidoyer auprès de la CNAV Ile-de-France afin de défendre l'accès aux droits à la retraite pour tou·te·s.

Les fermetures de guichets, la dématérialisation et les sous effectifs dans les services de l'Assurance Retraite en Ile-de-France conduisent un nombre croissant d'ayants droits à l'errance administrative et à la privation de ressources.

Nous alertons sur le problème de fond que constitue le démantèlement des services publics, qui ne garantissent plus l'accès aux droits pour tou·te·s.

En 2023, le collectif a mené les actions suivantes :

- rencontre avec Renaud Villard, Directeur de la CNAV et Sylvia Le Noll, Directrice Retraite Action Sociale Ile-de-France ;
- diffusion d'une pétition pour défendre l'accès aux droits retraite pour toutes les personnes éloignées du numérique (10 000 signatures) ;
- deux manifestations devant le siège de la CNAV (en février et en novembre 2023) qui ont réuni à chaque fois une centaine de personnes.



Manifestation du collectif retraite Ile-de-France - 08 novembre 2023

Nous avons également pu compter sur le soutien de Mme Véronique Levieux, Adjointe à la Maire de Paris en charge des seniors et des solidarités entre les générations. Le collectif reste mobilisé pour obtenir l'application de mesures concrètes et urgentes pour lutter contre le non-recours aux droits des retraités et futurs retraités.

Soutien au projet de loi visant la réouverture des guichets des services publics

La fédération parisienne interpellé, en décembre 2023, les sénateurs·ices parisien·ne·s pour solliciter leur soutien à l'initiative transpartisane de projet de loi porté par Danièle Obono visant la réouverture de guichets de services publics, voté à l'Assemblée Nationale le 30 novembre 2023.

Suite à l'interpellation du CA de la fédération parisienne, la FCSF a relayé cette campagne au sein du réseau national.

1.2.2 - Loi asile et immigration

La fédération parisienne a mobilisé et outillé le réseau parisien autour de ce sujet en organisant une séance de décryptage, en diffusant de la ressource (analyses) et en relayant les mobilisations de partenaires associatifs investis sur le sujet.

- La visio-conférence décryptage, en partenariat avec la Cimade, a réuni une centaine d'acteurs·ices salarié·e·s et bénévoles du réseau parisien. Nous l'avons ouverte aux centres sociaux franciliens ;
- Relais de documents d'analyse : décryptage de la Cimade, analyse du Collectif Le Français pour tou·te·s, prise de parole du défenseur des droits, analyse du GISTI ;
- Relais des mobilisations : la fédération a relayé les informations relatives aux mobilisations organisées sur le sujet. À chaque rencontre, un·e administrateur·ice fédéral·e organisait un regroupement des centres sociaux et socioculturels.

Nous avons également relayé les mobilisations du réseau "Bouge ta pref!". Ce collectif d'associations dénonce, à l'instar des centres sociaux et socioculturels parisiens, les difficultés d'accès aux préfectures pour les personnes étrangères, et en particulier pour les personnes sans-papiers.

1.2.3 - Réforme des retraites

Le mouvement de contestation contre le contenu de la réforme des retraites a été dans l'ensemble suivi par les centres sociaux parisiens.

La fédération parisienne a relayé la prise de position nationale et a proposé des lieux de regroupement lors des diverses manifestations, afin de permettre aux acteurs·ices des centres parisiens de se retrouver et de défiler ensemble.



Mouvement social contre la réforme des retraites - 19 janvier 2023

II. Animation de réseau



Une activité en augmentation



49 rencontres en 2023, soit plus d'une rencontre par semaine travaillée (vs. 20 rencontres en 2018)



773 participations au total des salarié-e-s et bénévoles



246 personnes différentes, dont 34% de bénévoles

Une variété de formats

réunions fédérales

groupes de travail **cafés**

groupes de pairs **découvertes**
réunions thématiques

Une variété de thèmes



44

thématiques abordées au cours de l'année 2023

2.1 - Une activité en augmentation

L'animation de réseau a connu un déploiement quasi continu au cours des 5 dernières années, tant en nombre de rencontres, de thèmes abordés, que de formats. Ceci a conduit à une augmentation de participations et à une diversification des personnes touchées.

Type de rencontres	Nombre de rencontres	Nombre de participations
Café découverte	8	64
Fédéralisme	7	194
Groupes de travail	2	29
Groupes de pairs	26	308
Accueil	4	41
Administrateurs-ices	1	35
Linguistique	4	32
Famille	4	39
Enfance - jeunesse	8	73
Senior	5	44
Réunions actualités	6	178
TOTAL	49	773

246 personnes différentes ont participé au moins une fois à une rencontre réseau en 2023, sur une base de données totale de plus 500 personnes.

Parmi elles, **84 bénévoles** (bénévoles d'activité ou administrateurs-ices), **157 salarié·e·s** et une petite dizaine de stagiaires et volontaires en service civique.

2.2 - Une variété de formats

Les formats sont divers, afin de permettre de toucher des personnes différentes, mais également afin de répondre à des besoins différents. En 2023, les formats suivants ont été mis en place :

- **temps d'échanges** entre pairs mais également en transversalité ;
- **groupes de travail** pour aboutir à une production commune ;
- rencontres informatives descendantes sur des **points techniques** ;
- témoignages et **valorisation d'expériences** portées par des centres ;
- **temps de découverte** et de dialogue avec des partenaires potentiels ;
- réunions informatives sur des **sujets plus politiques** ;
- temps de **mobilisation et de coconstruction fédérale**.



Rencontre rôle éducatif global - 29 mars 2023

2.3 - Une variété de thèmes

Les 44 thématiques abordées ont essentiellement été déterminées avec les acteurs·ices du réseau, sur la base de programmations coconstruites (groupes de pairs) ou sur la base des échanges que l'équipe fédérale entretient avec les acteurs·ices du réseau. Elles s'articulent autour de 3 grands axes :

2.3.1 - Thèmes liés au pilotage du centre social

Gestion RH et financière

- Élaboration des budgets 2024
- Mise en place de l'avenant Alisfa
- Présentation du label Ideas (CSC Cerise)
- Diversifier les ressources du centre (Agence du Don en Nature)
- Diplôme Universitaire Développement du Pouvoir d'Agir (Université Nanterre)

Appels à projets

- Appel à projet ARS "Prévention et promotion de la santé"
- Appel à projet DRIETS "Mieux manger pour tous"
- Appel à projet FESU "Développement du pouvoir d'agir et cadre de vie"
- Appel à projet Conférence des financeurs

Vie associative

- Le bénévolat dans le centre social : comment soutenir l'investissement ?
- La coopération conseil d'administration/équipe salariée : difficultés, leviers

Fédéralisme

- Congrès des CSC, préparation et débriefing
- Bienvenue dans le réseau des CSC parisiens
- S'engager au sein de la fédération parisienne des centres sociaux

2.3.2 - Thèmes liés activités des CSC

Accueil et accès aux droits

- La formation des référents accueil
- L'organisation du bénévolat à l'accueil
- La formation des bénévoles de l'accueil
- Cliniques juridiques universitaires

Famille et parentalité

- Les détresse, charge mentale et burn out parental
- Les actions parentalité et REAAP
- Les vacances familles - rencontre avec Vacances Ouvertes
- La coopération intercentres : quelles pratiques de mutualisation sur les activités famille ?
- L'abécédaire de la parentalité et du handicap (Pari's des Faubourgs)

Apprentissage du français

- L'apprentissage du français autrement : cartographie des ressources
- Accompagner vers les certifications linguistiques DILF, DELF DCL
- Recruter et intégrer les bénévoles linguistiques
- Les parrainages républicains de la Ville de Paris

Seniors

- Soutenir l'auto-organisation des groupes seniors
- Rompre l'isolement des seniors
- Les séjours seniors : spécificités

Éducation, enfance jeunesse

- Orientation : comment soutenir les jeunes (collège et lycée) et leurs parents / rencontre avec le CIDJ et QJ
- Les projets séjours jeunes : étapes clefs
- Tisser des relations de confiance avec les jeunes et soutenir leur investissement
- Projets de solidarité internationale : comment les accompagner ?
- Accompagnement à la scolarité : quelle animation ?
- Le rôle éducatif global des centres sociaux et socioculturels : présentation des résultats de l'étude et réflexion sur le Projet Educatif Global

Environnement

- Territoire Zéro Déchets (Maison Bleue)

2.3.3 - Thèmes liés à l'actualité

- Suite au décès de Nahel Merzouk : quel impact sur nos territoires, quel rôle du centre social et socioculturel ?
- Défendre l'accès aux droits retraite des séniors à Paris. Quels enjeux ? Quels moyens d'action ?
- Décryptage de la Loi immigration (CIMADE)
- Présentation nouvelles COG CNAF et CNAV

En annexe - Zoom sur les groupes de pairs de l'année 2023 (p.37)



Séminaire de rentrée des administrateurs-ices - 30 septembre 2023



Groupe de pairs jeunesse - 14 décembre 2023

III. Accompagnement et formation



Appui au pilotage du centre



15 centres accompagnés

Renouvellement du projet social, évaluation de l'utilité sociale, recrutement, réorganisation, intégration de direction, mise en place de la nouvelle classification Elisfa

Appui ponctuel aux activités



1 cartographie du pouvoir



1 soutien à la fête des bénévoles du 20ème arrondissement de Paris

Formations bénévoles



16 sessions de formation bénévole animées dans le réseau parisien



234 participations aux formations bénévoles au cours de l'année 2023

3.1 - Accompagnement de CSC

En 2023, la fédération a appuyé individuellement 15 centres sociaux adhérents sur des sujets relatifs au pilotage :

- questions RH et organisationnelles ;
- fonctionnement associatif et gouvernance ;
- renouvellement du projet social .

Sur ces accompagnements, seulement **2 ont concerné des centres en situation de difficultés.**

Les appuis touchant à des questions de vie associative, organisation de la gouvernance et recrutement des directions sont effectués par un collectif (a minima un binôme) administrateurs·ices fédéraux/déléguée.

3.1.1 - Appui RH et organisationnel

Mise en place de la nouvelle classification : 7 appuis individuels

En décembre 2022, le syndicat employeur Elisfa signait, avec la CFDT, l'avenant 10-2022 portant révision des systèmes de classification et de rémunération de la convention collective nationale des Acteurs du Lien Social et Familial (CCN Alisfa), modifié par un avenant 1 en octobre 2023.

La fédération parisienne a accompagné le réseau dans la mise en place de ces avenants.

Le volet collectif de cet appui a consisté en :

- des réunions collectives d'information et d'échanges sur le sujet ;
- la mise en place d'un drive ressource ;
- la fourniture d'outil permettant d'effectuer la simulation poste par poste et d'évaluer l'impact global de l'application de l'avenant dans sa structure ;

- un relais avec le syndicat employeur et la FCSF ;
- l'animation d'une évaluation collective de l'impact financier de cette réforme.

Le volet individuel de cet appui a consisté en un temps de travail avec la direction et un ou des administrateurs référents (en général une demi-journée, plus rarement deux demi-journées). Sept centres sociaux ont sollicité l'appui de leur fédération sur ce dossier.

Contenu du temps de travail individualisé :

- pesée des postes sur la base des fiches de postes et pesées précédentes ;
- détermination des emplois de référence ;
- calcul des points d'ancienneté et d'expérience ;
- réflexion sur la cohérence et l'équité interne ;
- réflexion sur les cas particuliers ;
- éclairage sur les problématiques parisiennes et les pesées par métier ;
- calcul de l'impact sur la masse salariale ;
- recueil des questions restant à trancher et des problèmes rencontrés pour soumission au syndicat employeur.

Certains des centres accompagnés ont également sollicité la fédération afin de participer aux échanges avec leur CA, leur bureau ou une commission d'administrateurs·ices délégués.

Recrutement et intégration de directions

La fédération a appuyé le travail des administrateurs·ices de **deux centres sociaux dans le recrutement de leur direction.**

Par ailleurs, la fédération a soutenu **3 directions dans le cadre de leur prise de poste.**

3.1.2 - Appui à la gouvernance

Trois centres sociaux ont sollicité l'appui fédéral dans le cadre d'un travail sur leur gouvernance.

La nature des accompagnements a été la suivante :

- clarification de la répartition des rôles et des pouvoirs entre commissions, CA, Bureau et direction - rédaction d'un schéma de gouvernance ;
- appui dans le cadre d'une crise interne ;
- appui à l'appropriation du rôle employeur du CA - contenu et limites ;
- participation aux CA et éclairage extérieur sur les dossiers traités par les administrateurs·ices.

La durée des accompagnements a varié de 2 à 10 jours selon les centres (répartis entre plusieurs acteurs au sein des centres).

3.1.3 - Appui au renouvellement du projet social

Sur l'année calendaire 2023, deux "cohortes", représentant 13 centres au total, étaient potentiellement concernées par l'appui fédéral dans le cadre du renouvellement de projet social. De plus, 2 centres sociaux à mi-parcours de leur projet ont sollicité la fédération pour réaliser une évaluation à mi-parcours.

Sur ces 15 centres, en 2023, **7 ont sollicité l'appui individuel de la fédération.**

Afin de détecter les besoins d'appui du réseau et de les mettre en place, l'appui au réseau s'est articulé autour de deux modalités différentes :

- **des rendez-vous individuels** : entre juin et octobre, des rendez-vous individuels avec 4 directions ont été effectués par la chargée de mission, afin de faire un point sur la démarche envisagée et d'y articuler, le cas échéant, un appui fédéral ;
- **une réunion collective** : le 13 octobre 2023, s'est tenue une réunion partenariale avec la CAF, la DSOL et le REVS (Réseau des EVS parisiens). 8 centres sociaux et socioculturels adhérents y ont participé. Ils ont été rejoints par 1 centre social CAF ainsi que 7 EVS.



Réunion du 13 octobre 2023

Cette rencontre collective a permis d'échanger par territoire sur les enjeux rencontrés par chaque centre, de préciser les attendus de la CAF et d'échanger sur les éventuelles difficultés rencontrées par le CSC.

À cette occasion, la fédération a rappelé aux centres le soutien qu'elle peut apporter dans le cadre de leur renouvellement et a présenté les outils développés et mis à disposition dans ce cadre :

- **la démarche d'évaluation de l'utilité sociale**, qui s'intègre dans la phase de bilan ;
- **le jeu « Le Futur est à nous ! »** développé dans le cadre du projet prospective, qui permet de prendre du recul collectivement pour envisager l'avenir autrement et enrichir les réflexions autour du projet social ;
- **un appui individualisé** assuré par la chargée de mission fédérale et la déléguée fédérale pour appuyer la réflexion, concevoir et animer des temps de travail et/ou de séminaire, pour choisir une méthodologie et un calendrier adapté aux enjeux du centre.

Cet appui s'effectue généralement entre septembre N-1 et juin N.

Les accompagnements réalisés en 2023 :

- appui à la réflexion concernant la démarche de renouvellement de projet social (enjeux et calendrier) : 3 centres ;
- animation de la démarche évaluation de l'utilité sociale : 5 centres ;
- appui à la réflexion concernant la méthode à adopter pour réaliser une évaluation du projet social à mi-parcours : 2 centres ;
- conception d'une trame d'évaluation sur-mesure et animation d'une demi-journée CA/salarié-e-s en 2023 : 1 centre.

3.2 - Appuis ponctuels aux CSC

3.2.1 - Cartographie du pouvoir

Un centre parisien accompagne depuis début 2023 un collectif d'habitant-e-s qui souhaitent améliorer la salubrité et la sécurité de leur quartier. Dans ce cadre, le centre social a sollicité, un appui auprès de la fédération parisienne. La fédération a ainsi animé, avec un autre centre adhérent, un atelier d'une demi journée avec une dizaine de membres du collectif, afin d'établir une cartographie du pouvoir. Cette méthode est issue du travail de l'association Organisez-Vous !

Cet atelier a permis dans un premier temps de :

- délimiter le périmètre du quartier "vécu" ;
- d'identifier des associations, commerçants et institutions présents sur le territoire.

Dans un second temps, les participant-e-s ont pu :

- estimer leur degré de proximité avec ces acteurs (fréquence et qualité des échanges...) ;
- évaluer le pouvoir de ces acteurs par rapport à la situation.

Suite à ce temps de travail, le collectif a mis en place une pétition dans l'objectif de fédérer les nouveaux soutiens identifiés par la cartographie.

3.2.2 - La soirée des bénévoles des centres sociaux du 20ème

À la demande des organisateurs, la fédération a conçu et animé des ateliers dans le cadre de la soirée festive des bénévoles organisée par les centres sociaux du 20ème arrondissement, le 19 septembre 2023 :

- **“la timeline des centres sociaux et socioculturels”** à partir du jeu Mémorézo, pour revenir, dans un format collectif et ludique, sur l’histoire des centres sociaux et de l’éducation populaire ;
- **“le jeu éducation populaire/éducation nationale/travail social”** pour échanger et débattre sur les valeurs des centres sociaux et socioculturels ;
- **“le quiz des centres sociaux et socioculturels parisiens”** pour faire connaître les chiffres clés des centres parisiens aujourd’hui (nombre de centres, de salarié·e·s, de bénévoles, budgets moyens, part d’hommes et de femmes, les actions que l’on retrouve le plus...) ;
- **“l’atelier retour sur le congrès”** pour revenir sur l’expérience collective du Congrès des centres sociaux de Lille à partir des vidéos souvenirs et des souvenirs des ateliers qui ont eu lieu.



Soirée des bénévoles du 20ème



Le jeu éducation populaire



La timeline des centres sociaux et socioculturels

3.3 - Formation des bénévoles

En 2023, la Fédération a organisé et soutenu la mise en place de **16 sessions de formation** représentant 20 jours de formation, soit :

- 11 sessions au catalogue fédéral (14 jours) ;
- l'appui à la mise en place de 5 formations sur mesure pour certains centres (6 jours).

Au total, sur l'année, on dénombre **234 participant·e·s** aux formations (vs. 177 en 2022, 207 en 2021 et 143 en 2020).

Intitulés des formations organisées en 2023	Dates	Nombre d'inscrit·e·s	Nombre de participant·e·s réels
LINGUISTIQUE		70	57
Préparer les apprenant·e·s aux certifications linguistiques	12.01.23	15	12
L'entrée dans l'écrit des personnes peu ou pas scolarisées	04.02.23	13	12
Gérer l'hétérogénéité dans les ateliers sociolinguistiques	11.03.23	14	9
Être formateur·ice linguistique en centre social et socioculturel	18.11.23	14	13
S'approprier la méthodologie des ASL	02.12 et 16.12.23	14	11

ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES, ACCÈS AUX DROITS		24	20
Le parcours des personnes issues de migration en France et leurs droits sociaux	01.04 et 15.04.23	11	09
Être écrivain public en centre social et socioculturel niveaux 1 et 2	25.11 et 02.12.23	13	11
ACCOMPAGNER ET SOUTENIR LA JEUNESSE		33	26
L'apprentissage des enfants par le jeu et le livre	11.03.23	12	09
L'apprentissage des jeunes et des adolescents par la ludopédagogie	25.11.23	10	08
Gérer la relation dans l'accompagnement à la scolarité	27.02.24 (FDVA 2023)	11	09
FORMATIONS TRANSVERSALES		15	13
Appréhender les enjeux de la diversité culturelle et sociale : Initiation à l'approche interculturelle	18.03.23	15	13
SOUTIEN A LA MISE EN PLACE DE FORMATIONS PORTÉES PAR DES CSC			118
L'éducation populaire en centre social	Janvier 2023	NC	12
L'accueil, l'écoute et le développement du pouvoir d'agir personnes accueillies - Niveau 1	Mars - Mai 2023	NC	70 pers. formées en 6 demi-journées
L'accueil, l'écoute et le développement du pouvoir d'agir personnes accueillies - Niveau 2	Mai-Décembre 2023	NC	
Consolider ses techniques d'animation par le jeu et le théâtre	Janvier 2023	NC	12
Formation à l'animation de la Ludomouv citoyenne	Avril 2023	NC	12

L'analyse des questionnaires d'évaluation des participant·e·s fait état d'un bon niveau de satisfaction.

Il y a peu d'inscriptions sur les formations à destination des bénévoles de l'accompagnement à la scolarité, malgré un travail de coconstruction de ces formations avec les coordinateurs·ices et animateurs·ices jeunesse.

Enfin, si l'écart entre le nombre d'inscrit·e·s et le nombre de personnes effectivement présentes en formation s'est réduit par rapport à l'année précédente, il reste présent et cela pénalise des bénévoles sur liste d'attente.

Perspectives 2024 :

Comme à l'accoutumée, le catalogue sera construit avec le réseau via la mobilisation des groupes de pairs au printemps 2024. La fédération reste à l'écoute des demandes de formation sur mesure.

3.4 - Formation des salarié·e·s

La formation des professionnels est essentiellement portée par l'Union Francilienne des centres sociaux et socioculturels, de manière mutualisée entre les fédérations départementales. La fédération parisienne développe des actions de formation ponctuelles sur mesure, à partir des besoins repérés et exprimés dans le réseau parisien.

Les formations proposées chaque année au niveau régional :

- la fonction accueil, une affaire d'équipe (4,5 jours) ;
- les fondamentaux du travail en centre social (4 jours) ;
- intervenir avec et pour les seniors en centre social (3 jours) ;
- référent familles, une fonction au cœur du projet (6 jours) ;
- animation participative (3 jours).

En 2023, seulement 7 salarié·e·s des centres sociaux parisiens ont participé aux formations régionales. Ce dispositif est sous-utilisé par les salarié·e·s des centres sociaux parisiens.

Perspectives 2024 :

La fédération a conçu fin 2023 une nouvelle formation à destination des salarié·e·s en position de coordination de projet(s).

Cette formation d'une durée de 3 jours (2 jours + 1 jour), vise à permettre aux coordinateurs·ices de :

- s'approprier la logique du cycle de projet et son fonctionnement ;
- traduire les besoins des habitant·e·s et du territoire en projets opérationnels et faisables ;
- définir les besoins de financement de son projet et les formaliser ;
- concevoir un suivi et une évaluation de projet efficaces.

Cette formation est programmée pour mai/juin 2024 et sera animée par les deux chargés de mission de la fédération. La première session étant complète, une seconde session sera programmée en octobre/novembre 2024.

IV. Projets transversaux



3 projets pluriannuels au service des centres

LE FUTUR
EST À
NOUS!

Prospective populaire et participative (2019-2023)

15 centres sociaux et socioculturels
220 habitant·e·s et salarié·e·s
1 guide méthodologique - 1 recueil de paroles
d'habitant·e·s

Evaluation de l'utilité sociale (2019-2023)

13 centres sociaux et socioculturels
130 salarié·e·s et bénévoles
78 partenaires institutionnels et associatifs
1 plaquette coconstruite entre centres et
partenaires



Développement du pouvoir d'agir et cadre de vie

5 centres sociaux et socioculturels



4.1 - Le Futur est à Nous !

4.1.1 - Rappel : le projet “Le Futur est à Nous !”



L’ambition du projet “Le Futur est à Nous !” était de créer du pouvoir d’agir dans le contexte des profondes mutations qui affectent notre société et le territoire parisien en particulier. Dans ce contexte, le CA de la fédération a souhaité que les acteurs·ices des centres sociaux et les habitant·e·s concernés puissent se mobiliser pour répondre aux questions « *Quel Paris en 2050 ? Quel centre social en 2050 ?* ».

L’objectif de ce projet n’était pas tant de prédire un avenir incertain que de faire émerger des visions de futurs souhaitables. À l’issue de ce projet, les participant·e·s ont dessiné ensemble des visions du futur pour les centres sociaux et socioculturels parisiens.

Ce projet s’est décliné en plusieurs étapes :

- la formation aux méthodes de la prospective participative d’un groupe d’acteurs des CSC (2019) ;
- la création du jeu “Le Futur est à Nous !” par des membres de ce groupe (2020) ;
- la mobilisation d’habitant·e·s pour créer des récits du futur : 18 animations du jeu ont eu lieu au sein de 15 centres différents. Ce sont ainsi 177 joueurs·ses qui ont élaboré 52 récits du futur (2020-2021) ;
- la journée des futurs souhaitables a rassemblé une centaine d’acteurs des CSC parisiens afin de partager les récits des un·e·s et des autres et de créer des prototypes du centre social du futur (2022) ;
- la capitalisation de la méthode et des visions du futur formulées par les participant·e·s.

4.1.2 - Les actions menées en 2023

- publication et diffusion du guide méthodologique de la démarche “Le Futur est à Nous !” et de son kit d’animation : la fédération a écrit et mis en forme un guide à destination de toutes les structures qui souhaiteraient mettre en place cette démarche de prospective ;
- publication du recueil *Paroles d’habitant·e·s pour un futur souhaitable* : la fédération a capitalisé les récits et les prototypes issus de la démarche parisienne.

Perspectives 2024 :

- visio nationale de présentation de la démarche “Le Futur est à Nous !” aux fédérations et unions des centres sociaux en mars 2024 ;
- formation à la démarche “Le Futur est à Nous!” auprès des salarié·e·s et administrateurs·ices des fédérations et unions en octobre 2024.

4.2 - Evaluation de l'utilité sociale

4.2.1 - Rappel du projet et de l'expérimentation

Suite à la parution du Petit Traité d'Utilité Sociale en 2018, dont l'objectif était de valoriser l'utilité sociale centres sociaux parisiens, le CA de la fédération a souhaité mettre en œuvre un programme de soutien aux démarches d'évaluation de l'utilité sociale au sein du réseau. Cet accompagnement est en place depuis 2019.

La méthode et l'outil ont été sélectionnés pour leur pertinence au regard de l'activité des centres sociaux et socioculturels et de leurs enjeux partenariaux. La méthode sélectionnée présente à nos yeux les caractéristiques suivantes :

- un référentiel adapté aux centres sociaux et socioculturels ;
- des indicateurs qui permettent d'exprimer la dimension spécifique et territoriale de chaque projet ;
- une méthode simple et pragmatique au regard des modes de fonctionnement des CSC ;
- une démarche qui permet la co-construction et le dialogue avec les parties prenantes.

Cinq familles de critères fondamentaux constituent l'architecture de l'outil, qui évalue la contribution du CSC aux domaines suivants :

- reconnaissance des personnes ;
- faire et vivre ensemble ;
- démocratie locale (interne et externe) ;
- vitalité économique du territoire ;
- transition écologique.

Pour chaque centre, cette expérimentation consiste en deux séances d'évaluation de travail :

- avec l'équipe salariée et le CA (0,5 j) ;
- avec les partenaires institutionnels du centre (0,5 j).

L'investissement représente en moyenne 1,5 jours en comptant le temps de rédaction des comptes rendus.

4.2.2 - Capitalisation de la démarche expérimentale en 2023 et perspectives pour la suite

Entre 2019 et 2022, 10 centres sociaux et socioculturels parisiens se sont engagés dans une démarche expérimentale d'évaluation de leur utilité sociale.

Après deux bilans à l'échelle du réseauréalisés en octobre 2021 et juin 2022, puis un bilan partagé avec les partenaires (la Caisse d'Allocations Familiales de Paris et la Direction des Solidarités de la Ville de Paris) en novembre 2022, la fédération a publié dans une **synthèse les conclusions de cette démarche expérimentale**.

Outre l'explicitation du choix de la méthode retenue, cette synthèse présente **les bénéfices et les limites de cette demande d'évaluation** pour les centres sociaux et socioculturels parisiens dans le cadre du renouvellement de leur projet social.



Elle met également en avant les **facteurs clés de succès de toute démarche d'évaluation de l'utilité sociale identifiés conjointement avec les partenaires Caf et Ville de Paris**, à savoir :

- la confiance au cœur de la démarche ;
- le respect des spécificités de chaque projet ;
- une démarche dialoguée et participative.

La phase d'expérimentation s'est ainsi achevée avec cette publication. Pour autant, l'outil reste disponible pour l'ensemble des centres sociaux du réseau, notamment dans le cadre des renouvellements de projets sociaux.

En 2023, 4 centres ont utilisé cet outil.

4.3 - Projet "S'approprier son cadre de vie et son quartier avec les centres sociaux parisiens"

En avril 2023, les fondations FESU (des solidarités urbaines) et MACIF ont lancé un appel à projets portant sur le développement du pouvoir d'agir des habitant·e·s et le cadre de vie. La fédération a organisé, entre avril et juin, plusieurs réunions de concertation puis de construction d'un projet commun qui ont abouti à la sélection du projet en octobre 2023.

Cinq centres sociaux parisiens se sont engagés avec la fédération dans cette démarche : La 20ème chaise, Aires 10, Le Paris des Faubourgs, Cerise et Le Foyer de Grenelle. Les centres sociaux mettront en place des actions de développement du pouvoir d'agir sur leur territoire.

La fédération accompagnera ces expérimentations via :

- la gestion de l'interface administrative et financière du projet ;
- l'animation de groupes d'échanges entre expérimentateurs, l'appui à l'évaluation et enfin la capitalisation des expérimentations.

Perspectives 2024 :

- 19-20 février 2024 : séminaire de lancement ;
- mars 2024 : lancement des expérimentations ;
- mai 2024 : 1er groupe de pairs ;
- septembre 2024 : 1er comité de pilotage.

V. Mutualisation de dispositifs



Service civique



17 volontaires accueilli·e·s par 11 centres sociaux et socioculturels parisiens

Projets seniors



23 centres sociaux conventionnés regroupant 6 500 participant-e-s

Certifications langue française



22 centres sociaux et socioculturels ont accompagné 553 candidat-e-s vers le passage d'un DILF, DELF ou DCL

5.1- Service civique

5.1.1 - Rappel du dispositif

La fédération parisienne est porteuse de l'agrément service civique dans le réseau fédéral des centres sociaux. La fédération est structure « employeuse » de volontaires en service civique, qui sont mis à disposition des centres sociaux parisiens adhérents. Elle est également garante d'une éthique dans le recours à ce type de contrats et dans l'accueil et l'accompagnement des jeunes volontaires.

L'interface fédérale consiste à :

- prodiguer des conseils dans l'élaboration des fiches de poste ;
- publier les offres de mission pour le compte des centres adhérents sur le site de l'Agence du Service Civique ;
- assurer la gestion administrative de l'embauche ;
- accompagner l'intégration ;
- organiser la formation des volontaires ;
- réaliser un bilan final avec es tuteurs·ices et volontaires.

5.1.2 - Un redéploiement progressif de l'activité depuis 2020

	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Nombre de volontaires	23	18	11	15	12	17
Nombre de CSC	15	11	7	7	9	11

En 2023, il y a eu 17 volontaires en service civique accueilli·e·s par 11 centres adhérents.

5.1.2 - Les missions de volontaires en service civique portés par la fédération en 2023

Leur mission dure de 6 à 9 mois (à raison de 24h/semaine). Les domaines d'action des volontaires sont les suivants :

- 7 dans la catégorie : favoriser des projets de jeunes ;
- 3 dans la catégorie : développer le lien social des habitants ;
- 4 dans la catégorie : éducation pour tous ;
- 2 dans la catégorie : lutte contre l'isolement social ;
- 1 dans la catégorie : favoriser la culture et le loisir ;

5.1.3 - Réalisation d'un bilan qualitatif auprès de jeunes et des tuteur·ices

Nous avons mené en 2023 un bilan qualitatif sur la période 2022-2023, tant auprès des volontaires que des tuteurs·ices.

Pour ce qui est du bilan auprès des volontaires, l'objectif consistait à qualifier leur expérience et à identifier d'éventuelles difficultés et points d'amélioration. L'étude concernait 10 volontaires. Ceux-ci ont exprimé, dans l'ensemble, une satisfaction au regard de leur expérience.

6 volontaires sur 10 ont déclaré que cette expérience leur a permis de découvrir le monde de l'animation, 4 volontaires sur 10 ont évoqué le souhait de travailler dans les centres sociaux à l'avenir. Par ailleurs, 6 volontaires sur 10 estiment que l'expérience service civique leur a permis de développer des compétences transférables, mais également de préciser leur projet professionnel.

Le bilan auprès des tuteurs-ices, quant à lui, avait pour but d'évaluer la pertinence de l'appui fédéral en place et d'identifier d'éventuels besoins complémentaires. Le profil des tuteurs-ices varie selon les centres. Sur l'échantillon concerné, on compte 7 coordinateurs-ices, 2 directions, 1 animateur. 7 entretiens téléphoniques ont été effectués à la fin de la mission du/de la volontaire.

Il en ressort une appréciation globalement positive de l'expérience vécue en tant que tuteur-ice. Des difficultés relatives au "management" des volontaires ont cependant été relevées par certain-es. Ce bilan a permis d'identifier une envie d'échanger entre pairs afin de partager les expériences et de trouver de la ressource et des conseils de tutorat.

Perspectives 2024 :

Suite au bilan effectué en 2023, sont ressortis les axes de travail suivants pour 2024 :

- favoriser la rencontre et le partage d'expériences entre tuteurs-ices ;
- faire évoluer l'accompagnement avec un point de bilan intermédiaire.

5.2 - Soutien aux projets seniors

L'intergénérationnel est au cœur de l'approche des centres sociaux et socioculturels. D'après les données 2022 de la campagne SENACS 2023, les plus de 60 ans représentaient 30% des participant-e-s aux activités des centres sociaux, ainsi que 50% des bénévoles.

Le partenariat entre la CNAV et les centres sociaux et socioculturels s'inscrit dans le cadre d'une convention cadre nationale signée par la fédération des centres sociaux et socioculturels de France (FCSF). L'enjeu central de ce partenariat national est de promouvoir des projets seniors globaux, en lien avec les besoins détectés sur le territoire.

La déclinaison régionale de ce partenariat fait elle aussi l'objet d'un conventionnement, qui dresse les priorités suivantes : la prévention de la perte d'autonomie, le maintien du lien social et le développement de l'engagement citoyen des seniors.

À Paris, la Conférence des financeurs intervient aux côtés de la CNAV en cofinancement de ces projets.

Dans le cadre de ce partenariat, la fédération parisienne mène 4 missions en soutien des centres sociaux et socioculturels :

- soutien à l'ingénierie des projets des centres ;
- animation de réseau sur les thématiques « seniors » et « intergénérationnel » ;
- interface administrative des projets ;
- gestion financière pour le compte de la CNAV.

Le partenariat en chiffres en 2023

Il y avait 23 centres conventionnés CNAV en 2023, au titre des périodes 2022-2023 et 2023-2024.

Pour les projets 2023-2024 :

- 13 projets instruits et financés ;
- coût prévisionnel moyen des projets présentés : 90 493 € ;
- enveloppe moyenne de soutien CNAV : 28 309 € ;
- ratio de soutien moyen : 31.99 % ;
- nombre prévisionnel d'habitant-e-s touché-e-s : 2 404.

Le projet AG2R

Ce projet initié en 2019 avait pour but de permettre aux centres sociaux participants d'innover sur les questions de vieillissement et de coopérer à un échelon régional. Sept centres sociaux parisiens ont participé à l'axe sur l'accompagnement du passage à la retraite et 3 à la recherche action autour de l'isolement des seniors.

La journée de clôture qui a eu le 19 avril à Gennevilliers a réuni une cinquantaine de seniors, salarié·e·s et partenaires. Cinq centres sociaux parisiens étaient présents. Ce bilan a permis de souligner le fort intérêt de ce type de projets qui permet à des centres sociaux de l'Île-de-France de se rencontrer au-delà de leurs départements autour de problématiques sociales communes.

5.3 - Convention de soutien au passage des examens linguistiques

Le dispositif porté et animé par la fédération parisienne et financé par la Ville de Paris (DDCT, services de l'intégration et de l'égalité et service politique de la ville) vise à soutenir le passage des certifications linguistiques (DILF, DELF et DCL) pour les habitant·e·s des quartiers où sont implantés les centres sociaux associatifs parisiens. Ce dispositif, qui a été mis en place en 2012, prévoit notamment la prise en charge partielle des frais d'inscription.

Dans le cadre de ce dispositif, la fédération parisienne :

- anime des échanges de pratiques au sein de la coordination linguistique du réseau, sur le soutien du passage des examens. En 2023, cette coordination s'est réunie à 4 reprises ;
- met en œuvre une offre de formation étoffée à destination des bénévoles linguistique du réseau, dont une journée dénommée « Préparer les apprenant·e·s aux certifications linguistiques ». Cette journée a été organisée en janvier 2023. Le contenu de cette formation a été remodelé en 2023 pour prendre en compte le Diplôme de Compétences Linguistiques (DCL) nouvellement intégré dans le dispositif ;
- gère l'interface administrative et financière entre la Ville de Paris et les centres sociaux (collecte des justificatifs de passage d'examens, établissement d'un bilan annuel quantitatif et qualitatif, gestion des mises en paiement).

5.3.1 - Des besoins en croissance tendancielle

L'année 2023 se caractérise par une poursuite de l'augmentation du nombre de passages d'examens (553 toutes certifications confondues vs 496 en 2022).

Depuis 2022 et la suppression des DELF PRO, le dispositif prend en charge le financement d'une nouvelle certification à visée professionnelle le DCL (Diplôme de Compétences Linguistiques). Les modalités d'inscription à cet examen sont complexes, ce qui explique que seulement 2 centres préparent les apprenant·e·s à cet examen en 2023 malgré sa pertinence dans le cadre de programmes linguistiques à visée professionnelle (PLVP).

Nbre d'inscrit-e-s aux examens	2019	2020	2021	2022	2023
DILF	104	18	38	59	72
DELF	528	167	306	429	439
DCL	0	0	0	8	42
TOTAL	632	185	344	496	553

Nombre de centres concernés	2019	2020	2021	2022	2023
DILF	10	1	7	7	4
DELF	24	15	23	23	21
DCL	0	0	0	1	2
TOTAL	34	16	30	31	27

5.3.2 - Une dégradation préoccupante de l'économie du dispositif

L'économie globale du dispositif s'est significativement dégradée depuis sa mise en place en 2012 du fait des facteurs suivants :

- une augmentation tendancielle du nombre de passages d'examens ;
- un renchérissement moyen du coût d'examen, du fait de l'inflation des prix, mais également du fait de la proportion toujours plus élevée de DELF et DCL qui sont des examens plus coûteux ;
- une baisse de la subvention accordée par la Ville de Paris (30 000€ en 2023 vs 40 000€ en 2012).

Ainsi en 2023 le subventionnement ne couvre plus que de 46% des coûts d'examen, alors qu'il représentait 129% de ceux-ci en 2012.

Coûts cumulés des inscriptions aux examens linguistiques dans le réseau des centres sociaux et socioculturels parisiens

Coûts cumulés des inscriptions	2012	2019	2021	2022	2023
Coût DILF	23 340 €	7 280 €	1 080 €	4 189 €	5 112 €
Coût DELF (sur base tarif moyen)	7 590 €	65 340 €	20 666 €	54 483 €	55 753 €
Coût DCL				800 €	4 200 €
TOTAL	30 930 €	72 620 €	21 746 €	59 472 €	65 065 €
TOTAL EN BASE 100	100	235	70	192	210

5.3.3 - Un frein au passage d'examens et une charge financière pour les centres sociaux

Le coût du passage d'examen constitue un frein important pour la plupart des apprenant·e·s dont certain·e·s sont déjà confrontés à plusieurs difficultés : mal logement, revenus précaires, récurrence des frais des démarches administratives... Les coûts sont systématiquement plus élevés dans les centres de certification parisiens.

La participation du centre social à ces frais n'est pas toujours envisageable du fait de l'insuffisance de financements structurels sur le linguistique. Dans les centres qui ne peuvent pas financer le reste à charge, des apprenant·e·s renoncent au passage de la certification.

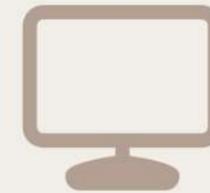
VI. Observatoire



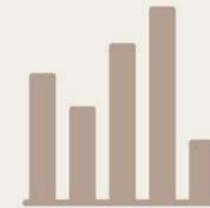
3 états des lieux



Analyse des budgets 2024

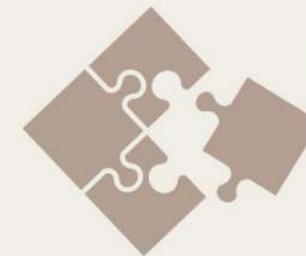


Etat des lieux sur le numérique



SENACS

Un groupe de réflexion



Le rôle éducatif global

6.1 - Etat des lieux "projections budgétaires 2024 des CSC parisiens"

En novembre 2023, la commission économie des centres (Christian Albert, Marie-Jo Gosseume, Vincent Mermet, Cyril Mondot) a conduit une analyse des budgets 2024 de 21 centres sociaux et socioculturels parisiens.

Cette analyse a fait ressortir les tendances suivantes, qui constituent autant de points de préoccupation :

- une augmentation moyenne de la masse salariale (comptes 63 et 64) de 29 000 € ;
- une augmentation moyenne du besoin de financement global à hauteur de 33 752 €.

L'analyse détaillée a été transmise fin 2023 à nos partenaires financeurs, en vue de nourrir les échanges lors des rencontres programmées en janvier 2024.

6.2 - Etat des lieux "le numérique dans les CSC parisiens"

Cet état des lieux a été mené par Alain Casier et Jean-Louis Pérès, administrateurs fédéraux, auprès de 24 centres sociaux et socioculturels parisiens.

L'investigation a porté sur les dimensions suivantes :

- équipements présents dans les centres ;
- systèmes de stockage et sauvegarde des données ;
- respect de la confidentialité des données (RGPD, mots de passe, sécurisation des connexions) ;
- animations numériques mises en place dans les centres ;
- besoins de formation des salarié·e·s et des bénévoles ;
- pistes à explorer pour un appui de la fédération.

Perspectives 2024 :

Les résultats de l'étude seront présentés au réseau parisien au printemps 2024 afin d'envisager collectivement les suites à donner à cette étude. Des propositions seront ensuite soumises au conseil d'administration fédéral.

6.3 - Groupe de réflexion sur le “rôle éducatif global des CSC parisiens”

Une étude relative au rôle éducatif global des centres sociaux et socioculturels parisiens, pilotée par Frédéric Jésus, administrateur fédéral, a été publiée et diffusée en 2022.

Cette étude avait pour finalité d’objectiver et de préciser une certitude construite par l’expérience : au-delà d’une mosaïque d’actions, financées par des financements émiétés par une logique de dispositifs, c’est bien un projet éducatif global que les centres sociaux et socioculturels portent sur leur territoire. Du fait de leur vocation globale et plurigénérationnelle, nos structures sont un partenaire de choix pour construire et animer une continuité éducative sur le territoire.

Au printemps 2023, 22 personnes issues de 13 centres sociaux et socioculturels parisiens se sont réunies pour une séance d’arpentage de cette étude et pour envisager collectivement quelles devraient être les suites à donner à celle-ci.

Il a ainsi été décidé de constituer un groupe de travail afin d’accompagner les structures le souhaitant à une réflexion sur le projet éducatif global, pouvant le cas échéant aboutir à une formalisation adaptée à chaque situation.

Perspectives 2024 :

- poursuite du groupe de travail.

6.4 - Etat des lieux SENACS

Le Système d’Echanges National des Centres sociaux (SENACS) est un observatoire porté conjointement par FCSF et la Caisse Nationale d’Allocations Familiales (CNAF).

Il vise à collecter, analyser et publier annuellement des données relatives à l’activité et au financement du réseau des centres sociaux et socioculturels et des espaces de vie sociale.

En partenariat avec la CAF de Paris, la fédération des centres sociaux et socioculturels de Paris :

- coordonne les campagnes annuelles de collecte des données auprès des centres adhérents ;
- soutient les centres dans le travail de complétude des questionnaires ;
- réalise l’analyse des données en collaboration avec la CAF de Paris ;
- rédige, avec la CAF de Paris, la plaquette départementale.

SENACS en 2023 :

- 29 centres adhérents répondants ;
- taux de remplissage supérieur à 95% pour les centres répondants ;
- publication et diffusion d’un poster SENACS sur les données 2020 des centres sociaux pendant la crise sanitaire ;
- préparation d’une plaquette portant sur les données 2021 et 2022.

Perspectives 2024 :

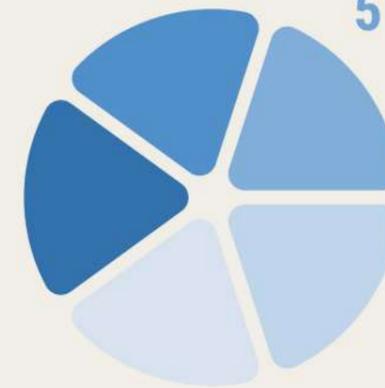
Le questionnaire SENACS sera remanié en 2024 afin d’intégrer des questions permettant de mieux appréhender les tensions qui s’exercent sur les modèles socio-économiques des centres sociaux.

- traitement de la collecte des données 2023 ;
- publication de la plaquette 2021 - 2022.

VII. Fédéralisme



Des modalités de participation étoffées



5 catégories de participation dans la
fédération parisienne

(accueil, concertation, coproduction,
interpellation, codécision)

16 organes différents

Une belle délégation au congrès national



15 centres sociaux et socioculturels

95 parisien-ne-s

2 sujets phares

Le politique et la transition écologique

7.1 - L'animation du fédéralisme parisien

L'animation du fédéralisme parisien repose sur les modalités suivantes :

Accueil et orientation	- visio "bienvenue au sein du réseau des CSC parisiens" - visio "s'investir dans la fédération parisienne" - rendez-vous individuels avec les nouveaux salariés
Concertation	- réunions présidences directions - réunions plaidoyer - groupes de pairs - rendez-vous individuels - temps informels
Coproduction, cointervention	- commission économie - commission bénévolat - comité pédagogique - commission adhésion reconnaissance - collectif d'appui aux CSC - groupes de travail ponctuel
Interpellation	- tout CSC peut interpellier par écrit le CA de la FCS75
Codécision et validation	- Assemblée générale : 31 CSC - CA : 12 CSC - Bureau : 5 CSC

Zoom : accueil et orientation

En 2023, deux nouveaux temps collectifs ont été mis en place pour accueillir et orienter les salarié-e-s et bénévoles au sein du réseau :

- « Bienvenue dans le réseau des centres sociaux et socioculturels parisiens » : cette réunion a pour objectifs de présenter les grandes caractéristiques des centres sociaux et socioculturels parisiens (chiffres clefs SENACS), leur éthique et leurs modes d'actions et les services et le mode d'emploi de la fédération parisienne ;
- « S'investir au sein de la fédération » : cette réunion a pour objectif de présenter les possibilités d'investissement au sein de la fédération, de la participation à des groupes de travail à l'implication au sein du conseil d'administration.

En parallèle, la fédération propose des temps de présentation de son fonctionnement au fil de l'année à tout·e nouveau·elle salarié·e qui le sollicite. Ces temps de présentations, d'une durée de 45 minutes, peuvent se dérouler en présentiel ou en visio. Ils visent à présenter le réseau et le mode d'emploi de la fédération.

En 2023, la fédération a réalisé 13 temps de présentation auprès de 12 CSC différents pour des nouveaux·elles salarié·e-s des secteurs jeunesse, familles, linguistique et seniors.

Les instances parisiennes

Réunions des instances fédérales en 2023	
Bureau	20
CA	9
AG	1

Le CA de la fédération a accueilli deux nouveaux représentants lors de l'AG 2023 : Antoine MORIN, administrateur du centre Solidarité Roquette, Zoubida ZAHID-LEVY, administratrice du centre la Maison Bleue.

Suite à l'Assemblée Générale du 20 avril 2023, le conseil d'administration de la FCS75 est composé de :

Collège bénévole		Collège salarié	
Nom	Structure	Nom	Structure
Yanic GORNET	La 20ème Chaise	Katia LAMARDELLE	ENS espace Torcy
Mylène CLEMENT	Accueil Goutte d'Or	Sébastien MANIER	Le Picoulet
Alain CASIER	Le Pari's des Faubourgs	Charly FERRET	Aires 10
Jean-Louis PERES	Etincelles	Vincent MERMET	Espace 19
Antoine MORIN	Solidarité Roquette	Alain CASANOVA	Les Rigoles
Zoubida ZAHID-LEVY	La Maison Bleue		
Monique DEGRAS	13 Pour Tous Maison 13 Solidaire		
Un membre qualifié			
Frédéric JESU	Espace 19		

7.2 - Le congrès national : démocratie et justice sociale



Le congrès national des centres sociaux s'est tenu du 12 au 14 mai 2023 à Lille. Les participant-es ont pu discuter et débattre au sein de 75 ateliers, autour des 4 thématiques suivantes : la transition écologique citoyenne et solidaire, la démocratie, la justice sociale et la manière dont nous faisons réseau. Ces thématiques sont les points de départ du nouveau projet fédéral national qui a aussi été débattu pendant ce congrès.

La délégation parisienne au Congrès comprenait 95 personnes, représentant 15 centres sociaux et socioculturels parisiens.

La responsable politique et l'experte du service Animation de la Vie Sociale de la CAF de Paris ont également participé à ce temps fort afin de partager les réflexions et questionnements qui traversent notre réseau.

La fédération parisienne s'est mobilisée dès la fin 2022 afin de constituer une délégation et d'organiser son déplacement à Lille. Outre les aspects logistiques, la fédération a tenu des réunions de préparation et de bilan afin d'accompagner la mobilisation parisienne. 12 centres sociaux et socioculturels parisiens étaient présents lors de ces temps de cohésion et de réflexion partagée.

La réunion de préparation a eu lieu le 17 mars 2023 et a rassemblé 35 personnes. Ce temps a permis aux centres sociaux de se projeter sur l'importance et le sens de la participation à un congrès pour notre réseau parisien.

La réunion de bilan du congrès, organisée le 7 juin 2024, comptait 16 personnes. Cette réunion a permis d'échanger sur les enseignements principaux que notre délégation souhaitait retenir de cet évènement national. Les participant-e-s ont retenu les thématiques de la transition écologique et du politique comme des sujets à travailler au sein de notre réseau parisien.



Réunion préparatoire au congrès - 17 mars 2023



Les parisiens au congrès - 14 mai 2023



Réunion bilan post congrès - 07 juin 2023

7.3 - Notre contribution aux travaux du réseau

La fédération parisienne contribue aux travaux de la fédération nationale et de l'union francilienne des centres sociaux.

Au sein de l'union francilienne, la fédération parisienne participe aux espaces de travail suivants :

- conseil d'administration et bureau ;
- commission formation : cette commission a pour objet le pilotage de l'offre de formation pour les salari·e·es des centres sociaux franciliens ;
- commission jeunesse : cette commission réunit les salarié·e·s des fédérations chargé·e·s de la jeunesse. En 2023, le groupe a travaillé à la mise en place en 2024, d'un événement sur la place des jeunes dans la société et le centre social ;
- commission lutte contre les discriminations : en 2023, ce groupe, qui a pour objectif de créer une dynamique régionale autour de cette thématique, a surtout travaillé à la mise en place d'une formation-action à destination des salarié·e·s des centres sociaux ;
- commission vieillissement : la commission vieillissement a pour but de travailler sur les partenariats CNAV et AG2R mais aussi sur des projets transversaux. En 2023, la commission a organisé la réunion de clôture du projet AG2R et lancé le projet du réseau seniors régional qui aura lieu en 2024.

Au niveau national, la fédération parisienne, outre des participations à des groupes ou consultations ponctuelles, s'est investie sur les espaces de travail suivants :

- commission plaidoyer : cette commission a pour objet de participer à l'élaboration de la stratégie de plaidoyer du réseau ;
- commission vieillissement : cette commission a notamment pour objet la réflexion conjointe sur une stratégie auprès des partenaires des CSC sur la question du vieillissement ;
- chantier national familles - petite enfance, enfance et co-éducation : ce chantier a pour objet de participer au plaidoyer national concernant la thématiques familles/parentalité et enfance/co-éducation, ainsi que permettre l'échange de pratiques entre fédérations. En 2023, il a notamment travaillé sur la COG 2023-2027 ;
- chantier transition environnementale : ce groupe a notamment travaillé à la préparation du congrès national en 2023. Il a également été le lieu d'échanges sur les diverses dynamiques fédérales au regard de ce sujet.

ANNEXES - les groupes de pairs de l'année 2023

Un nombre de rencontres en hausse tendancielle depuis 2019

2018	2019	2020	2021	2022	2023
16	21	54	23	21	26

Les groupes de pairs en chiffres en 2023 :

	Nbre réunions	Nbre participations	Nbre CSC	Nbre de personnes différentes
Linguistique	4	32	13	18
Jeunesse	8	73	19	41
Accueil	4	41	17	21
Famille	4	41	18	25
Seniors	5	44	13	22
Administrateurs-ices	1	35	15	35

Le groupe référent·e·s famille

Le groupe de pairs des référent·e·s familles s'est réuni 4 fois dans l'année 2023.

Date	Thématiques de travail
12/01/2023	<i>Groupe de pairs sur la thématique de l'accompagnement des parents dans leurs fonctions, face à la détresse, à la charge mentale, au burn-out parental. Définitions, échanges de pratiques et de ressources entre centres et mise en lien avec l'association Vacances Ouvertes pour que les référent·e·s familles puissent assister à une visio spécialisée sur le burnout parental organisée par Vacances Ouvertes le 24/01/2023</i>
16/03/2023	<i>Travail sur la coopération inter-centres, la mutualisation d'actions entre plusieurs centres sociaux au niveau du secteur famille. Retours d'expériences, travail de définitions, identifier les enjeux liés à la coopération inter-centre dans le secteur familles.</i>
23/05/2023	<i>Suite de la réunion sur la mutualisation inter-centres et échanges de pratiques sur les projets vacances à venir.</i>
21/11/2023	<i>Réunion de rentrée : interconnaissance, accueil de nouveaux·elles salarié·e·s dans le réseau, partage d'actus sur l'été et la rentrée, travail sur les envies et la programmation annuelle des groupes de pairs famille, visite de la 20ème chaise</i>

Perspectives 2024

- poursuite des travaux engagés par le groupe de pairs sur un rythme de 4 rencontres annuelles ;
- sujets qui sont particulièrement ressortis pour 2024 : les financements vacances et des actions familles, la mobilisation au sein du secteur familles et la mixité au sein du secteur familles.

Le groupe des coordonnatrices·eurs enfance jeunesse

Le groupe de pairs jeunesse s'est réuni 8 fois dans l'année 2023. La principale nouveauté de l'année est la création d'un groupe distinct pour l'accompagnement scolaire, afin de permettre un travail spécifique sur ce sujet tout au long de l'année.

Période	Thématiques de travail
19/01/2023	Visio sur les problématiques d'orientation scolaire chez les collégiens et lycéens
24/01/2023	Echanges sur la création d'un projet de solidarité internationale avec des jeunes (enjeux et gestion de projet)
04/04/2023	Echanges sur la mobilisation des jeunes et le financement dans le cadre des projets de solidarité internationale
11/04/2023	Découverte du CIDJ (Centre Information et Document Jeunesse) et échanges sur l'orientation scolaire des jeunes accompagnés en centre social
02/06/2023	Echanges sur l'accompagnement à la création de séjours jeunesse
13/06/2023	Travail sur la programmation des formations bénévoles autour de l'accompagnement à la scolarité
13/10/2023	Réunion de rentrée du groupe de pairs
14/12/2023	Echanges sur les problématiques liés à la mise en place de l'accompagnement scolaire en centre social

Perspective 2024 :

- échanges sur la question de la santé mentale des jeunes ;
- échanges sur le lien avec les familles dans l'accompagnement scolaire ;
- échanges sur le bénévolat dans l'accompagnement scolaire.

Le groupe des coordonnatrices·eurs linguistique

En 2023, 4 réunions des coordonnateurs-ices linguistiques ont été organisées.

Période	Thématiques de travail
16/02/2023	Actualités des coordos linguistiques, réalisation d'une cartographie collective des pratiques des centres sur l'apprentissage du français autrement (par le jeu, par la culture, par le sport, par le numérique, par la cuisine...)
18/04/2023	Échanges sur les certifications linguistiques (DILF DELF DCL) : financement de ces certifications et organisation interne pour préparation et inscriptions. Travail sur le recrutement et l'intégration des bénévoles linguistiques.
31/05/2023	Echanges sur les pratiques d'intégration des bénévoles linguistiques dans les centres + travail sur les formations linguistiques à destination des bénévoles pour enrichir le catalogue de formation 2023-2024
13/10/2023	Réunion de rentrée : interconnaissance, retours sur la rentrée linguistiques, sujets de travail du groupe de pairs linguistique pour l'année à venir

Perspective 2024 :

En 2024, le groupe de pairs va maintenir ses rencontres d'une demi-journée en présentiel avec à la fois de l'échange d'actualités et un sujet de travail plus précis à raison de 4 à 5 fois par an maximum.

En complément, d'autres modalités d'échanges, type groupe de travail (sur le sujet des PLVP) ou bien échanges courts en visio (1h sur les certifications linguistiques), seront proposées.

Le groupe des référent·e·s accueil

En 2023, le groupe des référent-e-s accueil s'est réuni à 4 reprises.

Période	Thématiques de travail
14/02/2023	<i>Actualités des centres, échanges sur des situations rencontrées, réflexions sur la formation des référent-e-s accueil</i>
21/04/2023	<i>Travail sur la formation des bénévoles de l'accueil et des actions d'accès aux droits pour renforcer le catalogue de formations bénévoles 2023-2023.</i>
08/06/2023	<i>Intervention de la clinique juridique d'Assas pour présenter son action et réfléchir à l'articulation entre le centre social et la clinique juridique. Échanges de pratiques autour de l'impact des vacances sur l'accueil et l'accès aux droits dans les centres.</i>
19/10/2023	<i>Réunion de rentrée : actus, formations bénévoles, visio avec la Cimade, travail sur la programmation de l'année.</i>

Perspectives 2024 :

En 2024, le groupe de pairs accueil continuera à se réunir environ 4 fois dans l'année en format classique d'une demi-journée en présentiel car ces temps sont plébiscités et permettent la rencontre entre les salarié-e-s.

Plus particulièrement, deux thématiques sont ressorties de la réunion d'octobre 2023 :

- amorcer un travail pour partager les organisations et les fonctionnements de l'accueil et de l'accès aux droits entre les centres (lancé en janvier 2024) ;
- une attente exprimée est celle de rencontrer plus d'acteurs-ices parisiens de l'accès aux droits pour mieux les connaître. Une première rencontre avec le SAMU social de Paris est prévue en mars 2024.

Le groupe des référent·e·s seniors .

Ce groupe a pour vocation d'être un lieu d'échanges sur des sujets relatifs aux actions en direction du public seniors et a aussi pour objectif de discuter du partenariat avec la CNAV et d'autres financeurs du secteur seniors.

Période	Thématiques de travail
08/02/2023	<i>Echanges sur l'auto-organisation des groupes de seniors</i>
05/04/2023	<i>Echanges sur l'isolement des seniors</i>
06/06/2023	<i>Echanges sur la création et l'organisation de séjour en direction du public seniors</i>
29/09/2023	<i>Visio de présentation de l'appel à projets conférence des financeurs</i>
09/10/2023	<i>Réunion de rentrée du groupe de pairs</i>

Perspectives 2024 :

- échange sur la mixité chez le public seniors : difficultés et pistes d'actions ;
- travail sur la gestion des situations difficiles : rôle et posture du secteur senior.

L'animation de réseau des administrateurs·ices

La Fédération a organisé pour la seconde année consécutive un séminaire de rentrée à destination des administrateurs et administratrices du réseau parisien.

Si la première édition de 2022 avait surtout vocation à permettre aux bénévoles de se rencontrer et de partager leurs expériences et questionnements, cette seconde édition portait plus particulièrement sur deux sujets :

- **le recrutement de bénévoles d'activités**

- travail de réflexion sur les causes et les impacts du manque de bénévoles d'activités dans les centres sociaux parisiens ;
- Identification des leviers d'action possibles face au manque de bénévoles d'activités ;
- réflexion sur la place des administrateurs·ices dans les stratégies de recrutement de bénévoles.

- **la coopération entre conseil d'administration et équipe salariée :**

- mise à plat des principales difficultés rencontrées dans nos structures ;
- échanges sur les éléments clés d'une coopération réussie entre administrateur·ices et salarié·e·s ;
- identification des leviers concrets d'amélioration.

Au total, 35 administrateurs·ices issus de 15 centres sociaux et socioculturels parisiens se sont réunis le samedi 30 septembre après-midi.

Perspectives 2024 :

- production d'un guide administrateurs·ices sur le renouvellement de projet social ;
- reconduction d'un séminaire de rentrée en septembre/octobre 2024 ;
- la Fédération est à la disposition des centres pour mettre en places des formations et/ou interventions fédérales pour les conseils d'administration sur-mesure, en intra ou en inter-centres.

Retrouvez notre actualité fédérale :



via le site internet

www.paris.centres-sociaux.fr



notre newsletter

*Lettre fédérale
"Solidaires et citoyen·ne·s"*



sur les réseaux sociaux



Ils nous soutiennent :



DRAJES - SDJES 75

Délégation régionale académique Jeunesse Engagement et Sport (DRAJES)

Service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports de Paris (SDJES 75)



Direction régionale et interdépartementale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités

